

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2020, le conseil d'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA20 015 – Résolution CA20 09 0150 / Dossier 1203060020

Ordonnance relative à la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville – Saison 2020 :

-*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20).*

OCA20 016 à OCA20 019 – Résolution CA20 09 0151 / Dossier 1205320004

Ordonnances relatives à l'installation de marchés de quartier saisonniers et d'un circuit de marché mobile 2020 sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, a. 13, paragr. 1° et 4°);*

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8);*

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA20 020 à OCA20 023 – Résolution CA20 09 0152 / Dossier 1205320003

Ordonnances relatives à l'installation de marchés de quartier saisonniers dans le district de Bordeaux-Cartierville sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, a. 13, paragr. 1° et 4°);*

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8);*

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA20 024 à OCA20 027 – Résolution CA20 09 0153 / Dossier 1205320002

Ordonnances relatives à l'installation de marchés de quartier saisonniers dans le district de Saint-Sulpice sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, a. 13, paragr. 1° et 4°);*

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8);*

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA20 028 à OCA20 032 – Résolution CA20 09 0154 / Dossier 1201388004

Ordonnances relatives à la piétonnisation de la rue Fleury Ouest sur le territoire de la SDC Quartier Fleury Ouest du 15 juin au 12 octobre 2020 :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);*

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*

- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA20 033 – Résolution CA20 09 0155 / Dossier 1201066010

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

FAIT à Montréal, le 18 juin 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauevert